



**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00059** du - 8 JUIL. 2025
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
BOUCHERIE VILLENEUVE
Domicilié (e) 64 Rue de Paris
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : 1 HABILLAGE
FOND HABILLAGE ALLUMINIUM RAL 3005 MAT
POSE D'UN STORE MOTORISÉE AVEC ARMATURE ET TÉLÉCOMMANDE
POSE D'UNE FAÇADE CADRE ALLUMINIUM NOIR RAL 9004 MAT+ VERRE FEUILLETÉE 44/2
ANTIFRACTION+PORTE

Sur un terrain sis 64 Rue de Paris
Cadastré AP550



Villeneuve-Saint-Georges, le

- 8 JUIL. 2025

Madame Le Maire
Conseillère Départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP 94078 25 00059** du - 8 JUIL. 2025 a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,